

*Questions orales*

[Français]

## LE MAINTIEN DU CARACTÈRE BILINGUE D'AIR CANADA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Le projet de loi C-129 déclare très clairement à l'article 10, et je cite: «Que la Loi sur les langues officielles s'applique à la société Air Canada.» C'est clair et c'est précis.

C'est le gouvernement qui doit avoir une politique... Est-ce que le gouvernement s'engagera à maintenir cet article dans sa totalité et sans amendement qui risquerait de remettre en question son engagement envers le bilinguisme d'Air Canada ou d'en réduire la portée? Est-ce que le gouvernement est prêt à maintenir ce principe? Oui ou non?

● (1440)

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le député a raison. Le projet de loi est très clair. Je ne vois pas pourquoi cela empêcherait le comité d'entendre les instances d'Air Canada ou de qui que ce soit d'autre. Pourquoi le député est-il aussi opposé à la démocratie?

\* \* \*

[Français]

## LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

## LE DÉMÉNAGEMENT POSSIBLE

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, j'aurais une question à poser au vice-premier ministre et la question porte sur le déménagement du Conseil économique du Canada.

Le premier ministre, dans une lettre qu'il m'écrivait récemment, me disait «que le Conseil économique du Canada—qui a pignon sur rue à Vanier depuis 20 ans—allait bientôt déménager au Centre ville d'Ottawa...». Ce déménagement va coûter 750 000 \$ et selon le premier ministre, il est essentiel.

Monsieur le premier ministre me disait dans sa lettre: «... pour que le Conseil travaille tout près d'autres organismes fédéraux situés au cœur d'Ottawa».

Monsieur le Président, Vanier est à un kilomètre d'ici, six à sept minutes en se dépêchant un peu... Je voudrais savoir du premier ministre: Comment pouvons-nous être plus proche de l'action que d'être dans Vanier? Et peut-il nous dire les vraies raisons du déménagement? Ou bien, le gouvernement a-t-il honte d'être à Vanier?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, c'est une question qu'il serait préférable d'adresser à la présidente du Conseil

du Trésor. Je vais me renseigner et je donnerai ma réponse au député dès que possible.

## LES RAISONS DU PROJET DE DÉMÉNAGEMENT

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, c'est le premier ministre qui est responsable du Conseil économique du Canada.

Lorsque j'ai parlé des 750 000 \$ que coûtera le déménagement du Conseil de Vanier au centre d'Ottawa, ce qui est l'objectif—une distance d'un kilomètre, ou six minutes—je demandais au premier ministre qu'elle était la logique que l'on pouvait invoquer en dehors des contre-vérités qui figurent dans la lettre où l'on dit que c'est pour être plus près des députés, des sénateurs et des comités. Allons, ne peut-il pas nous donner la vraie raison?

Que fera le gouvernement si cela ne marche pas? Changera-t-il encore d'avis? J'espère que oui. Se servira-t-il des 750 000 \$ économisés pour d'autres priorités, comme les femmes battues ou peut-être les garderies? Qu'est-ce qui ne va pas à Vanier? Le Conseil est très bien où il est.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, j'apprécie la vigueur avec laquelle plaide le député. J'ai dit que je me renseignerai et que je lui répondrai ensuite.

\* \* \*

## LE LOGEMENT

## LA SITUATION À TORONTO—LA PROPOSITION DE PERMETTRE LA DÉDUCTION FISCALE DES INTÉRÊTS HYPOTHÉCAIRES

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre est conscient que, en raison de la grave crise du logement dans le grand Toronto, moins de 4 p. 100 des locataires ont les moyens de s'acheter une maison. Il sait fort bien aussi que notre parti a déjà préconisé la déduction fiscale des intérêts hypothécaires en vue de favoriser l'accession à la propriété.

Le ministre envisage-t-il d'instituer un programme de ce genre autorisant une déduction fiscale en faveur de ceux qui accèdent pour la première fois à la propriété domiciliaire et d'établir un programme, soit national soit limité à certaines régions, dont le grand Toronto étant donné qu'il a déjà créé d'autres programmes d'application limitée, notamment celui de l'allocation septentrionale?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je pense que le député a déjà exprimé ses inquiétudes relativement à cette question très difficile, soit celle du logement dans le grand Toronto. Nous sommes conscients de ce problème.

En l'occurrence, nous lui savons gré d'avoir élaboré certaines propositions. La solution qu'il propose serait fort difficile à appliquer dans des endroits comme le grand Toronto.